

Chef de service Système d'Information Géographique (h/f)



Offre n° O006250122000855

Publiée le 26/08/2025

Synthèse de l'offre

Employeur : Communauté d'agglomération de la Riviera Française

Lieu de travail : 16, rue Villarey, Menton (Alpes-Maritimes)

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une cessation de fonction de l'agent précédemment sur le poste

Détails de l'offre

Famille de métiers : Urbanisme, aménagement et action foncière > Droit des sols et information géographique

Grade(s) recherché(s) : Ingénieur

Ingénieur principal

Métier(s) : [Chef ou cheffe de projet des systèmes d'information géographique](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Management : Oui

Expérience souhaitée : Confirmé

Descriptif de l'emploi :

Située à l'extrémité sud-est des Alpes-Maritimes, le long des frontières de l'Italie et de la Principauté de Monaco, la Communauté de la Riviera française s'étend sur un territoire exceptionnel, des rivages de la Méditerranée aux sommets du massif du Mercantour, en remontant les vallées de la Roya et de la Bévéra.

Depuis Menton, ville-centre de la Communauté de la Riviera française, les communes urbaines du littoral laissent place aux villages des Moyen et Haut Pays. La diversité des paysages qui la composent, en fait une mosaïque unique et précieuse.

Placé sous l'autorité du Directeur Général des Services Techniques, vous devrez structurer et modéliser les

informations géographiques de la collectivité (services de la CARF et des 15 communes adhérentes), piloter la mise en place d'un système d'information géographique, en contrôler la qualité, assurer l'animation d'un réseau d'acteurs pour parfaire l'autonomie des utilisateurs et prendre plus facilement en compte les besoins d'amélioration.

Missions / conditions d'exercice :

Assistance à la maîtrise d'ouvrage :

- . Évaluer les enjeux du projet, analyser sa valeur et les risques et effectuer des analyses spatiales et prospectives ;
- . Élaborer des prescriptions pour le développement d'un projet SI à composantes spatiales ;
- . Définir des clauses techniques, des spécifications fonctionnelles et rédiger les cahiers des charges ;
- . Conception et administration du système d'information géographique ;
- . Structurer et modéliser les informations géographiques, les intégrer et administrer le SIG.

Exploitation et optimisation des systèmes de bases de données :

- . Assurer la sauvegarde et la restauration des systèmes et des bases de données ;
- . Créer et développer des outils spécifiques d'aide à l'exploitation.

Gestion des annuaires et des droits :

Développement des applications " métiers " des systèmes d'information géographique :

Conception et intégration d'applications :

- . Mettre en œuvre des progiciels (paramétrages, reprise de données, interfaces, développements spécifiques, etc.) ;
- . Gérer la production de composants et d'applications ;
- . Rédiger la documentation (guides, modes opératoires, etc.) ;
- . Opérer des choix techniques en matière de logiciels ;
- . Mettre en œuvre des offres de services de données spatiales à destination des directions, des communes, partenaires et des usagers.

Maintien en conditions opérationnelles des applications et plates-formes :

- . Identifier et corriger les dysfonctionnements et assurer l'assistance et la maintenance corrective et évolutive.

Pilotage et conduite de projet SIG :

- . Réaliser des études d'opportunité et de faisabilité. Évaluer les enjeux et les risques (techniques, financiers, organisationnels) d'un projet informatique et élaborer le cahier des charges et le calendrier de réalisation, assurer la formation et l'assistance technique ;
- . Organiser le déroulement du projet et planifier les travaux de développement.

RENSEIGNEMENTS LIES AU POSTE :

- Recrutement dans le cadre d'emploi des Ingénieurs - contractuel ou statutaire ;
- Rémunération indiciaire + régime indemnitaire (RIFSEEP : IFSE mensuelle + CIA) - Tickets Restaurants - Remboursement des abonnements de travail à hauteur de 70% - Prime annuelle de 550 € bruts maximum par an en lien avec l'évaluation professionnelle ;
- Durée hebdomadaire : 38 heures + 18 jours de RTT ;
- Participation annuelle de l'employeur à la mutuelle.

Profils recherchés :

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de formation supérieure à dominante SIG et possédez une expérience significative ;
- Vous maîtrisez les outils métiers et les techniques SIG et savez assurer l'administration du système d'information géographique ;
- Vous maîtrisez les formats de requêtes, l'interopérabilité, le langage de requêtes SQL, et la réglementation de l'informatique ;
- Vous savez élaborer les prescriptions pour le développement d'un projet SIG, structurer et modéliser les bases de données géographiques, suivre et intégrer les évolutions des techniques de gestion de l'information géographique ;
- Vous savez évaluer les enjeux et risques (techniques, financiers, organisationnels) des projets et superviser leurs déroulements ;
- Vous êtes rigoureux, autonome, et possédez des capacités relationnelles: sens du dialogue et de l'écoute, pédagogie.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0492105183

Informations complémentaires :

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Président
CARF
16 rue Villarey
06500 MENTON

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o006250122000855-chef-service-systeme-information-geographique-h-f>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.